

(M. Martin). Il a prononcé un discours agressif où il a dit que la population canadienne était la seule à blâmer.

Je signale la chose, monsieur l'Orateur, à cause de l'examen méticuleux que l'on a fait de toutes les dispositions ou attitudes que nous avons essayé de prendre ou d'adopter dans les quelques mois qui se sont écoulés depuis notre accession au pouvoir. Nous accueillons comme un hommage le fait que ceux qui formaient le gouvernement avant nous s'attendent que nous fassions plus en 22 semaines qu'ils n'ont fait en près de 22 ans. Je ne saisis pas pourquoi le très honorable chef de l'opposition n'a pas présenté une motion de blâme. Si les mesures que nous prenons et les attitudes que nous adoptons justifient les sombres perspectives d'avenir qu'il entrevoit, pourquoi ne pose-t-il pas le geste constitutionnel qui s'impose, le seul qu'il puisse poser en l'occurrence, au lieu d'adopter, après avoir effleuré les divers sujets dont il est question dans le discours du trône, ce que lui-même et ses associés doivent considérer comme l'attitude la plus défaitiste qu'un parti puisse prendre dans les circonstances.

Nous avons pour mission de présenter à la Chambre des communes les diverses mesures législatives annoncées dans le discours du trône. Je n'entrerai pas pour l'instant dans des détails, mais je vais indiquer simplement certains des principes généraux qui nous ont poussés à entreprendre si tôt après les élections l'exécution des promesses que nous avons faites.

Nous avons de grandes responsabilités en tant que nouveau parlement qui se réunit dans des conditions dont nous avons hérité comme gouvernement. Je veux parler de notre situation commerciale vis-à-vis des États-Unis, celle dans laquelle nous nous trouvons ou nous nous trouvions en juin dernier, c'est-à-dire celle d'une balance commerciale défavorable de 1,300 millions qui s'accroît d'année en année. Nous nous trouvons dans une situation où s'accroît l'inflation, dont a parlé le chef de l'opposition. La hausse du coût de la vie n'avait pas été prise en ligne de compte. Nous nous sommes trouvés dans une situation où divers secteurs de la population étaient gravement atteints par suite d'une politique mal appliquée de ce qu'on a appelé le resserrement du crédit. Cette politique a provoqué une diminution de la production et de la productivité dans diverses industries, ainsi qu'une grave réduction de l'emploi. Voilà quelques-unes de ces choses dont nous nous sommes découverts les héritiers. Nous avons essayé de remédier à la situation générale dans le domaine du chômage et, notamment, de l'habitation, par des

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

mesures dont il a été fait mention cet après-midi, mesures grâce auxquelles nous avons fourni 150 millions pour la construction de maisons modestes.

Mon très honorable ami a parlé de la gravité de la situation en ce qui concerne la vente du blé, la perte des marchés. Puis-je savoir ce que mes honorables amis de l'autre côté ont fait ces deux ou trois dernières années alors que nous perdions nos débouchés pour le blé? Ils ont ridiculisé nos efforts tendant à consolider l'économie de notre pays. Au cours des années, nous leur avons demandé s'ils prendraient des mesures au sujet de la convocation d'une conférence du Commonwealth sur les questions de commerce et d'économie. Je n'entrerai pas dans les détails, mais chaque année à partir de 1950 ils ont continué de fermer les yeux sur la situation qui aboutissait à la perte de notre commerce tout en refusant de prendre des mesures efficaces, voire de prendre quelque mesure que ce soit, pour parer à l'état de choses qui se manifestait de toutes manières. Mon très honorable ami a signalé que nous avons déjà jeté les bases de cette conférence. Lui et d'autres de l'autre côté de la Chambre ont dit que cela ne pouvait se faire. On est en train de convoquer cette conférence.

L'hon. M. Martin: Qui a jamais dit cela?

Le très hon. M. Diefenbaker: Cette conférence atteindra bien des buts que nous envisageons. Certes rien ne motive l'attitude qu'a prise le gouvernement antérieur en refusant de faire quoi que ce soit, en niant l'existence de ces choses; après les avoir niées depuis trois ou quatre ans, il nous désigne comme les héritiers de son inaction, en signalant que les objectifs qui n'ont pas été atteints en l'espace de quelques années n'ont pas été réalisés en quelques mois.

Oui, nous avons pris des mesures à l'intention de l'industrie des charbonnages de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique. Dans deux localités de ces régions, nous avons pris des mesures appropriées dès que nous avons accédé au pouvoir. Nous avons également pris des mesures au sujet d'une des plus graves situations où l'agriculture canadienne s'est trouvée par suite du dumping au Canada de denrées agricoles au détriment du cultivateur canadien. A-t-il agi? Je n'entre pas dans les détails en cette circonstance. Le ministre de l'Agriculture et d'autres les exposeront. Le cultivateur canadien voyait ses débouchés au Canada injustement menacés par les importations à des prix qui, selon toutes apparences, reposaient sur autre chose que les fondements commerciaux ordinaires et, partout dans le pays, l'ancien Gouvernement n'a pas su intervenir à cet égard.